



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX
DE LA BAIE DE PONT MAHE / TRACT DE PEN BE**

Communes de **ASSERAC, MESQUER, PIRIAC-SUR-MER**
et **SAINT-MOLF**

Projet de zonage réglementaire

Carte 4/5 - Mesquer 3 / Saint Molf 2
Echelle 1/5 000 (format d'impression A0 paysage)

Version juillet 2018

- Légende**
- zone Erc (zone exposée à l'aléa érosion à échéance 100 ans)
 - zone BC (zone exposée aux chocs mécaniques liés à la houle ou située en bande de précaution)
 - zone R (zone en aléa fort ou très fort pour l'événement Xynthia + 20cm)
 - zone r (zone non aménagée en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 20cm)
 - zone b (zone aménagée en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 20cm)
 - zone R100 (zone non aménagée en aléa fort ou très fort pour l'événement Xynthia + 60cm)
 - zone B100 (zone aménagée en aléa fort ou très fort pour l'événement Xynthia + 60cm)
 - zone v100 (zone en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 60cm)
 - Limite communale